



Risque suite à dépôt de plainte

Par **monfraide**, le **10/12/2010 à 12:08**

Bonjour.

Mon fils de 20 ans a volé, au domicile familial, des bijoux en or appartenant à ma compagne. Il les a vendus et a encaissé le montant de la revente soit environ 1 000 euros. Suite à ce vol, qu'il a avoué, ma compagne a décidé de l'emmener au commissariat pour déposer plainte. Ce qu'elle a fait. Il a été mis la journée en garde à vue, et est sorti le soir même avec une convocation au TGI pour le mois de mai 2011. Ma compagne a décidé de se mettre en arrêt de travail suite à ça, pour 15 jours, et s'est mise sous antidépresseurs, avec l'accord de son médecin. Tout ceci pour ajouter de l'eau au moulin du dossier de plainte.

Que risque-t-il ?

Merci de vos réponse...

Par **Claralea**, le **10/12/2010 à 18:35**

Pour une femme fragile au point de s'arreter de travailler et de prendre des antidépresseurs donnés par le medecin mais sous sa demande, elle est quand meme capable d'emmener son beau fils au commissariat...

Faites attention si elle les prend vraiment ces antidépresseurs, et si elle a l'air si déprimée par ce vol. Ou si c'est plutot une vengeance.

Votre fils risque de passer devant la justice, d'avoir une amende et de devoir rembourser la valeur réelle des bijoux. Pour la prison, je ne sais pas. A-t-il des antecedents, un sursis...

Par **fabrice58**, le **10/12/2010 à 21:14**

Voilà ce que risque votre fils :

Art 311-1 et 3 du code pénal : le vol est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. Au maximum évidemment, là c'est plus grave car il y a recel (art 321-1 du même code) : le recel est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende.

Au maximum là encore. Même si votre compagne retire sa plainte, le parquet peut continuer les poursuites, votre fils a 20 ans, il est responsable de ses actes.

Cordialement

Par **Domil**, le **10/12/2010** à **21:46**

+ des dommages et intérêts pour la victime (n'oubliez pas, la victime c'est votre compagne ...)
dont le montant dépend des circonstances

La victime a récupéré les bijoux ou non ?